26

CHABBAT PARCHAT
TSAV
CHABBAT HAGADOL
SAMEDI 28 MARS 2015
8 NISSAN 5775

48^è année

EDITORIAI

par Haïm Chnéor NISENBAUM

Le Sanctuaire éternel

Nous revivons en ce moment des temps qui peuvent, au premier regard, sembler bien anciens. Nous nous souvenons en effet quotidiennement, par la lecture d'un texte, qu'au début du mois de Nissan et jusqu'à la veille de Pessa'h, les chefs de tribu apportèrent leurs offrandes jour après jour, chacun à son tour, pour l'inauguration du Sanctuaire dans le désert. Il n'est quère besoin de souligner la très réelle importance de l'événement. Le Sanctuaire était la demeure de D.ieu dans le monde. Il S'y révélait et, de là, parlait à Moïse. Le fait qu'il ait été construit, achevé et enfin inauguré constitue une authentique révolution dans l'histoire de la création. Toutefois, on ne peut manquer de se dire que, si de tels rites sont hautement signifiants, ils paraissent bien éloignés de nos préoccupations, de ce qui fait le tissu concret de notre vie. Serions-nous donc condamnés à vivre sur deux plans à la fois, comme s'il n'y avait aucun lien possible entre ces niveaux si différents?

Il est clair qu'accepter une telle idée serait en soi une grave erreur dans la mesure où elle relèguerait les textes à un simple rappel historique. Plus encore, elle constituerait un manque immense à notre propre vision des choses. Car, faut-il le dire, la Torah nous donne un message éternel. Et si les rites le souli-

gnent, ce n'est pas seulement pour nous en pénétrer dans une sorte de volonté pédagogique. S'ils le font, c'est d'abord parce que ces messages sont d'une actualité essentielle. La période que nous traversons ne fait pas exception à cette règle. Alors que la fête de Pessa'h et la sortie d'Egypte forment déjà l'horizon de notre conscience, inaugurer le Sanctuaire est aussi l'entreprise de chacun. Certes, le Sanctuaire et son successeur, le Temple - a disparu matériellement mais, d'une certaine façon, c'est en nous que nous le portons. Il existe spirituellement dans l'âme de chacun et, là, sa gloire ne peut jamais s'effacer.

On a l'habitude de rappeler à quel point le mot «liberté», au moment de Pessa'h, prend une tonalité plus puissante, comme victorieuse par nature. Un chemin sûr y mène et il passe par l'inauguration de notre «Sanctuaire intérieur». Il est vrai qu'aujourd'hui une telle recherche peut paraître quelque peu en décalage par rapport à la réalité qui nous entoure. Il est pourtant nécessaire de s'y rattacher car elle est une clé pour celui qui entend faire de sa vie quelque chose de plus significatif que la simple succession des jours. La liberté est à notre portée, sachons nous y préparer pour, demain, en être digne et la vivre avec tout l'enthousiasme de la conscience.

Association reconnue d'Utilité Publique

Directeur : Rav S. AZIMOV

habilitée à recevoir les DONS et les LEGS



Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Tsav Briser la glace

La Paracha de cette semaine contient le verset : «un feu perpétuel brûlera sur l'autel. Il ne sera jamais éteint». Chaque détail, concernant le Sanctuaire et le Temple, ne constitue pas seulement un élément de notre héritage spirituel historique mais il est aussi un élément fondamental de notre vie spirituelle.

L'autel se réfère à notre cœur, la partie de notre être impliquée dans le service spirituel des sacrifices (korbanot), que l'on interprète comme se référant à nos efforts pour nous rapprocher de D.ieu. (Le mot «se rapprocher», lekarev, a la même racine hébraïque que le mot utilisé pour «sacrifice»: korban). A l'intérieur de notre cœur, une flamme doit continuellement brûler. Il ne se peut en aucune façon que notre service de D.ieu reste purement froid et cérébral. Mais il doit s'enflammer de feu et d'énergie. Notre vie religieuse doit sans cesse vibrer de vitalité et de vigueur.

Ces concepts nous rappellent l'une des leçons que nous venons de tirer de la toute récente fête de Pourim. Haman était issu de la nation d'Amalek, l'archétype des ennemis du peuple juif. Et Amalek est décrit comme la nation «achèr kar'ha badérè'h», ce qui signifie littéralement : «qui te rencontra sur la route». Cependant, l'on interprète cette dénomination comme signifiant : «qui te refroidit en chemin». Les Juifs étaient en route, depuis la sortie d'Egypte,

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat TSAV

PARIS — ILE DE FRANCE Entrée : 18h 55 • Sortie 20h 03

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	19.05	Marseille	18.40	Nice	18.33
Grenoble	18.40	Montpellier	18.46	Rouen	19.00
Lille	18.53	Nancy	18.39	Strasbourg	18.33
Lyon	18.43	Nantes	19.10	Toulouse	18.56

à partir du dimanche 22 mars 2015

Heure limite du Chema : **9h 54** Pose des Téfilines : **5h 48**

Fin Kidouch Levana : toute la nuit du vendredi 3 au samedi 4 avril - 15 Nissan



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél: 01 45 26 87 60 - Fax: 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77



en direction du Don de la Torah, ce qui renforçait leur conscience spirituelle, et c'est alors qu'Amalek se mit en travers de leur chemin pour les refroidir.

De la même façon, lorsque le décret du descendant d'Amalek, Haman, fut émis afin d'annihiler physiquement le peuple juif, s'ajouta également un élément spirituel. Si le Juif avait accepté de rejeter son Judaïsme, Haman l'aurait laissé en paix. Celui qui peut froidement renoncer à tout lien avec son héritage juif n'est pas considéré par Haman comme son ennemi.

Comment Morde'haï répondit-il à cette menace d'extermination ? Il secoua les Juifs et réveilla leur vitalité spirituelle. Nos Sages relatent qu'à cette époque, notre peuple renouvela l'engagement qu'il avait pris au Don de la Torah. Au Sinaï, notre peuple avait agi précipitamment, promettant «nous ferons», avant «nous entendrons». Et à l'époque de Pourim, ils se réinvestirent dans cet engagement, montrant par là un dévouement à leur héritage, non entravé par les limites de la logique.

Perspectives

Aujourd'hui, le même type d'engagement spontané est requis. A l'époque des miracles de Pourim, les Juifs étaient menacés d'annihilation et ils se soulevèrent, dans ces circonstances, faisant preuve d'un engagement qui jaillissait de l'essence de leurs âmes.

Aujourd'hui, la plupart d'entre nous ne pouvons imaginer une situation similaire. Nous vivons dans un plus grand confort que celui que pou-



Messody Moyal

Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc 1201 Genève - Suisse

Tél: **004 122 731 90 85** Fax: 004 122 732 47 15

Portable: 004 178 767 90 36

vaient s'offrir les plus avantagés des générations précédentes. Nous avons la liberté de pratiquer notre culte, une liberté jamais connue auparavant dans notre histoire (quand bien même nous sommes quelque peu menacés).

Et pourtant nous sommes en exil. La Divinité n'est pas révélée. Bien au contraire, la dimension matérielle de notre existence envahit notre conscience au point que nous éprouvons des difficultés à penser à autre chose.

Cela en soi devrait nous ébranler jusqu'aux tréfonds de notre être. Cela devrait nous pousser à vouloir agir, à faire quelque chose pour nous changer, nous et notre environnement, pour nous améliorer, nous-mêmes et le monde. Prendre conscience que nous possédons une étincelle Divine, dans notre âme, à qui n'a pas été donnée l'entière liberté de s'exprimer et que le monde possède une dimension spirituelle qui reste cachée, doit naturellement nous sortir de notre inertie. Nous ne sommes pas «acculés au mur», comme l'étaient les Juifs, à l'époque d'Haman mais nous nous tenons face à un mur de glace. Nous sommes froids et insensibles à la dimension spirituelle, profonde, qui préside à notre existence. Cette insensibilité nous empêche de réaliser notre potentiel et de devenir ce que nous sommes réellement. Cependant, lorsque nous sommes confrontés à ce manque de réceptivité, notre potentiel inné s'éveille et nous inspire à faire ce qui est nécessaire pour permettre la révélation de la Divinité en nous-mêmes et dans le monde en général.



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• Dimanche 22 mars - 2 Nissan

Mitsva négative n° 181: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger une bête "Tréfa" (déchirée).

Mitsva négative n° 182: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un membre détaché d'un animal vivant, c'est-à-dire de lui couper un membre alors qu'il est encore vivant, puis de manger ce membre.

Mitsva négative n° 184: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer du sang (des mammifères et des oiseaux).

Mitsva négative n° 185: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les graisses des animaux purs.

Mitsva négative n° 183: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer le nerf sciatique.

• Lundi 23 mars - 3 Nissan

Mitsva négative n° 187: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger le mélange de viande (cuite) dans du lait.

Mitsva négative n° 186: C'est l'interdiction qui nous a été faite de cuire la viande dans le lait.

Mitsva négative n° 189: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du pain fait à partir de la nouvelle récolte de céréales avant la fin du jour du 16 Nissan.

Mitsva négative n° 190 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des grains torréfiés de la nouvelle récolte avant la fin de la journée du 16 Nissan.

Mitsva négative n° 191: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des épis grillés de la nouvelle récolte avant la date précitée.

Mitsva négative n° 192: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la "Orlah" (récolte des trois premières années).

• Mardi 24 mars – 4 Nissan

Mitsva négative n° 193: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les produits hétérogènes de la vigne.

Mitsva négative n° 153: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer un "Tével", c'est-à-dire un produit dont ni la "Terouma" ni les dîmes n'ont été prélevées.

Mitsva négative n° 194: C'est l'interdiction qui nous a été faite de boire du vin qui a été offert à une idole.

Mitsva positive n° 146: Il s'agit du commandement nous incombant d'égorger une bête avant de la consommer.

• Mercredi 25 mars – 5 Nissan

Mitsva négative n° 101 : Il nous est interdit d'abattre un animal et son petit le même jour.

• Jeudi 26 mars – 6 Nissan

Mitsva positive n° 147 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de couvrir le sang d'un volatile ou d'une bête sauvage lors de l'abattage.

• Vendredi 27 mars – 7 Nissan

Mitsva négative n° 306 : Il nous est interdit de prendre, en chassant, tous les occupants d'un nid d'oiseaux, c'est-à-dire la mère avec la couvée.

• Samedi 28 mars – 8 Nissan

Mitsva positive n° 148 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de renvoyer la mère lorsqu'on trouve un nid d'oiseaux.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

> La **Sidra de la Semaine** est une publication hebdomadaire éditée par "La **Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Elysées 75008 Paris** Directeur de la publication: **Y. Benhamou**

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 20.000 ex

ISSN 1762 - 5

RECIT DE LA SEMAINE

A partir de maintenant, appelle-moi Nissan!

- Hello!

Je reconnais au téléphone la voix d'Ivgueni.

- A partir de maintenant, appelle-moi

Tout a commencé avant Pessa'h 2014. J'avais lu une histoire à propos d'un donateur qui voulait offrir au Rabbi une grosse somme d'argent pour «quelque chose de grand». Le Rabbi lui avait suggéré d'offrir cet argent à ses Chlou'him (émissaires) en Israël afin que ceux-ci puissent distribuer des Matsot Chmourot à des Juifs. L'homme avait été un peu déçu : lui avait pensé utiliser cet argent pour la construction d'une synagogue ou d'une grande école juive. Le Rabbi expliqua que c'était «quelque chose de grand» que de distribuer des Matsot Chmourot car elles représentent «le pain de la foi, le pain de la quérison». J'avais donc décidé d'entamer une grande campagne dans notre quartier, le quartier 9 de Beer Sheva. J'ai enrôlé tous les gens que je connaissais - même vaguement, même ceux qui étaient encore «tièdes». Lors d'une réunion 'hassidique, j'annonçais que chacun devait se considérer comme le Chalia'h de son bâtiment et devait donc distribuer des Matsot Chmourot à ses voisins et bien sûr, participer autant que possible aux frais d'une telle campagne.

L'un de ces amis est Ivgueni. Il vient de Lougansk (en Ukraine) et habite maintenant à Beer Sheva. L'idée de cette campagne l'avait enthousiasmé et il avait décidé d'y participer. Le dimanche 6 Nissan, Ivgueni est venu demander des Matsot à distribuer. J'en ai profité pour lui poser - avec tact - la question qui me brûlait les lèvres depuis quelque temps :

- Ivgueni ! As-tu déjà fait la *Brit Mila* (circoncision) ?

De fait, cette question me taraudait parce que, dix ans plus tôt, avant Pessa'h, je m'étais trouvé à Lougansk et un père était venu avec son fils demander au *Chalia'h* local, Rav Chalom Gopin, de les aider à entrer dans l'alliance de notre Patriarche Avraham. Un Mohel, Rav Yaakov Geissinovitch était arrivé spécialement de Donetsk le 11 Nissan et avait circoncis le père. Ensuite, le père avait été le Sandak, celui qui tient son fils pendant sa Brit Mila! Après la cérémonie, je leur avais demandé – avec tact, encore et toujours – s'ils avaient mis les Téfilines ce jour-là. Il s'était avéré que ni l'un ni l'autre n'avaient jamais mis les Téfilines. C'est ainsi que ce 11 Nissan, le jour anniversaire du Rabbi, un père et son fils avaient célébré leur Brit Mila et leur Bar Mitsva le même jour !

Ivgueni m'écouta attentivement et avoua:

- Regarde ! Mon grand-père a commencé à me faire la Brit Mila...

Je n'avais jamais entendu pareille chose : commencé seulement... Sans finir ? Il s'avéra que le grand-père avait été une sorte de *Cho'het* (sacrificateur rituel) à Lougansk et avait fait couler quelques gouttes de sang de son petit-fils quand il était bébé. Il craignait d'accomplir vraiment la *Brit Mila* car les autorités communistes l'interdisaient formellement.

J'ai essayé de convaincre lygueni – avec tact évidemment :

- Si ton grand-père a commencé, tu dois terminer!
- J'en ai très peur, une peur panique!

La conversation s'acheva et lvgueni me promit d'y réfléchir. Personnellement, je me demandais s'il était convenable qu'un Juif incirconcis distribue des Matsot Chmourot surtout qu'à propos de la fête de Pessa'h, il est écrit : «Celui qui est incirconcis n'en mangera point !». Je me suis souvenu du regretté Professeur Velvel Greene qui nous avait raconté comment le Rabbi l'avait encouragé à parler de judaïsme même lorsqu'il n'était pas encore lui-même un Juif pratiquant qui met les Téfilines chaque jour et mange cachère. Peut-être les Matsot lui donneront-elles la force de surmonter son appréhension...

Le mardi 7 Nissan, Ivgueni distribua des Matsot à ses voisins de l'immeuble.

> Le mercredi après-midi, j'ai reçu son fameux appel :

 Hello! A partir de maintenant, appellemoi Nissan!

De sa propre initiative, il avait fait appel à l'organisation *Brit Yossef Yits'hak* et, le mardimême, il avait été circoncis et avait même procédé à son propre *Pidione Habène* (rachat du premier-né).

Le soir du Séder, Nissan prenait place à la table du Séder communautaire dans notre Beth Habad. Nous avons chanté, selon la coutume, le chant : «Qu'est-ce qu'il y a un, deux, trois...». Quand nous sommes arrivés à «Qu'est-ce qu'il y a huit ?», nous avons tous répété encore et encore : «Huit, ce sont les huit jours (qui précèdent) la Brit Mila !». Ensuite, je lui ai demandé :

- Nissan! Comment as-tu eu le courage de procéder à la Brit Mila alors que tu avais tellement peur?

Sa réponse m'a stupéfait :

- Apparemment, c'est la distribution des Matsot qui m'a donné le courage!

Ainsi, Nissan a bouclé la boucle et a agi comme nos ancêtres lors de la Sortie d'Égypte. Ils avaient reçu l'ordre «L'incirconcis n'en mangera point» et, une fois qu'ils ont senti la bonne odeur du sacrifice de l'agneau pascal, ils se sont fait circoncire cette nuit-là.

Maintenant je commençais à comprendre comment la distribution des Matsot Chmourot était importante aux yeux du Rabbi. La Matsa était le «pain de la foi» et avait incité un Juif à entrer dans l'alliance de notre Patriarche Avraham. Et la Matsa avait été «le pain de la guérison» qui lui avait donné une guérison complète après la *Brit Mila*.

Mais, en réfléchissant bien, nous sommes tous des «Nissan». Le Rabbi nous a pris, toi et moi, avec notre instinct animal et nos tendances rebelles, nous a demandé de nous jeter dans les campagnes de Mitsvot pour répandre le judaïsme en devenant ses émissaires. Ainsi le Rabbi nous a élevés au-delà de nos capacités!

Ou si vous voulez : nous sommes tous des Nissan !

Rav Chaim Halevi Haber – *Kfar Chabad* N° 1563 Traduit par Feiga Lubecki

ETINCELLES DE MACHĪA'H

En voyage

Pendant l'exil, il est plus facile d'obtenir l'inspiration divine qu'à l'époque du Temple. Quand l'homme pense profondément à l'union avec D.ieu, immédiatement la Présence Divine réside sur lui.

Cette différence s'explique. La situation d'aujourd'hui est comparable à celle du villageois qui n'est pas autorisé à se présenter devant le roi dans son palais mais qui peut aller à lui quand il est en voyage, dans une auberge.

(D'après Kéter Chem Tov par. 312) H.N.



LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que la Matsa Chmourah?

En hébreu, «Chmourah» signifie «gardée» et ce terme décrit parfaitement ce qu'est cette Matsa. La farine utilisée pour sa fabrication est gardée, protégée de tout contact avec de l'eau, depuis le moment de la moisson. En effet, si elle venait à être mouillée, elle pourrait lever et devenir impropre à la consommation pendant Pessa'h.

Ces Matsot sont rondes, pétries à la main et ressemblent à celles que les enfants d'Israël consommèrent lorsqu'ils quittèrent l'Egypte. Elles sont cuites en moins de dix-huit minutes sous stricte surveillance rabbinique, afin de s'assurer qu'elles ne puissent en aucune façon augmenter de volume et devenir levain pendant la fabrication. La Matsa Chmourah doit être utilisée pendant les deux nuit du Séder, c'est-à-dire vendredi soir 3 avril et samedi soir 4 avril 2015, en particulier pour les trois Matsot posées sur le plateau. Chaque convive à la table du Séder mangera de la Matsa Chmourah. Certains ont la coutume d'en consommer pendant toute la fête.

Le Zohar appelle la Matsa Chmourah : l'aliment de la foi et l'aliment de la guérison.

Il n'est pas nécessaire d'avoir terminé son ménage de Pessa'h pour acheter les Matsot : il suffira de les stocker à l'abri de tout 'Hamets et de toute humidité.

F.L.



LAVI FURNITURE INDUSTRIES AU SERVICE DE L'EMBELLISSEMENT DEPUIS 1962

Web: Furniture.lavi.co.il

Design, fabrication et aménagement de mobilier de synagogue

Contact France: eulavi@lavi.co.il

07.82.50.45.81









REGIES & COMMERCIAUX

SUR TOUTE LA FRANCE PARIS, LYON, NICE, STI

Spécialisé dans la **BOX** plegrand Tous types de compteurs

Compteurs Bleus Financés



Partenaires financiers professionnels:

AXfinance / ISCAM / FRANCE lease / - CREDIcom

Contact: 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander Edouard

PROCURATION de VENTE du 'HAMETS

Je soussigné..... Code postal:Ville:.... donne le plein pouvoir au Rabbin L.I. Kahn pour procéder à la vente avant Pessa'h de toutes sortes de 'Hamets et de la vaisselle 'Hamets non nettoyée m'appartenant, de même qu'à la location des lieux suivants où ils seront entreposés:

.....et partout où il se trouve et j'accepte toutes les modalités et les conditions énoncées dans l'acte général de procuration pour la vente du 'Hamets établi par le Rabbin L. I. Kahn.

Date: / 2015 Signature:

Vous pouvez renvoyer cette procuration au BETH LOUBAVITCH: 8, rue Lamartine -75009 Paris • Par la poste: (ne pas envoyer en recommandé) ce formulaire doit être envoyé au plus tard le mercredi 1^{er} avril 2015. Passé ce délai, ce formulaire peut être apporté au BETH LOUBAVITCH jusqu'au jeudi 2 avril 2015 à 19 heures.

- Par fax aux numéros suivants : 01 45 26 24 37 / 01 42 80 28 26 / 01 45 26 35 97 / 01 45 26 21 27
- Par Internet à l'adresse suivante : www.loubavitch.fr, avant le jeudi 2 avril 2015 à 19 heures.

Nous ne pouvons accepter aucune responsabilité quant aux formulaires qui nous parviendraient tardivement. N.B. Inutile d'avoir rangé tout votre 'Hamets pour renvoyer la procuration. Précisez simplement les lieux où vous le déposerez. Il suffit que le 'Hamets s'y trouve à la date de la vente effective.

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

Glatt Cacher Laméhadrine



55 rue Petit 75019 Paris 01 42 45 36 47

Ratatouille

Grand commerce de produits cachers et de produits frais à prix très concurrentiels - Parking assuré -

90 bd de Verdun 94120 Fontenay sous Bois Tél: 01 48 75 49 90

LE MASSAPAN PRESTIGE

ORGANISE VOS RÉCEPTIONS pour collectivités









Pour 100 pers. 6500 €

Salle + orchestre Yossef Brami + cocktail + repas /dessert

Rens. 01 49 45 97 25 / 06 10 59 90 14

CAMPAGNE

Offrez le Séder complet aux personnes en difficulté

J'offre repas de Séder au prix de 10 € l'un par un chèque de €

libéllé à l'ordre de Beth Loubavitch et à adresser au Beth Loubavitch : Campagne de Pessa'h 8, rue Lamartine - 75009 Paris



ive Mon école Guive Mon école Guive Mon école Guive Mon école Güive 1

c'est une école qui veille à la sécurité

Système de caméras de surveillance 24h / 24 • Renforcement des issues • Création d'un réseau d'information permanent • Formation des personnels • Aménagements de sécurité

Renseignements et inscriptions : 01 44 52 72 96

Les INSTITUTIONS SCOLAIRES **DU BETH LOUBAVITCH**

c'est aussi en région parisienne :

FONTENAY-SOUS-BOIS

Complexe Beth Ména'hem

Tél.: 01 48 75 74 91

LA GARENNE-COLOMBES

Crèche - Gan Lechaim Tél.: 01 47 80 21 78

MONTROUGE

Complexe Pardess 'Hanna Crèche - Gan - Primaire

Tél.: 01 42 31 02 15







Sédarim communautaires de Pessa'h 5775

organisés Vendredi 3 et Samedi 4 Avril 2015 par le Beth Loubavitch

Réservation ob	bligatoire
----------------	------------

CP	Ville	Responsable	Téléphone	775
75001	Paris 1 ^{er}	L. Asseraf	06 38 83 68 20	
75002	Paris 2 ^e	M. Danow	06 10 75 59 52	THE REAL PROPERTY.
75005	Paris 5 ^e (Etudiants)	M. Arnauve	06 37 13 12 45	1
75005	Paris 5 ^e	E. Morosow	06 28 20 88 95	
75007	Paris 7 ^e	Y. Mergui	06 22 03 33 07	
75010	Paris 10 ^e	C. Halimi	06 20 47 23 75	
75013	Paris 13 ^e	M. Assouline	06 25 88 97 13	
75015	Paris 15 ^e	Y. Djian	06 51 54 07 61	
75016	Paris 16 ^e	M. Ázimov	06 60 13 62 66	
75017	Paris 17 ^e	Y. Elbaz	06 50 07 33 09	
75020	Paris 20 ^e	N. Belhassen	06 61 20 81 67	
78170	La Celle S. Cloud	M. Allouche	06 09 78 05 58	
78400	Chatou	H. Chelly	06 27 12 63 91	
91160	Longjumeau	Y. Celnik	06 63 59 79 27	
91400	Saclay	L. Mimoun	06 65 96 26 26	
92120	Montrouge	D. Mimoun	06 14 25 67 81	
92150	Suresnes	M. Ouaki	06 26 68 42 58	
92330	Sceaux	L. Mimoun	06 65 96 26 26	
92800	Puteaux - La Défense	C. Mergui	06 23 28 96 73	
93100	Montreuil	D. Chelly	06 16 31 97 18	
93260	Les Lilas	M. Sarfáti	06 19 50 93 62	
93320	Les Pavillons Sous Bois	M. Ben Nephtali	06 08 02 48 06	
93500	Pantin	M. Balouka	06 13 32 45 49	
94100	S. Maur des Fossés	H. Drookman	06 16 15 57 64	
94100	La Varenne S. Hilaire	M. Benelbaz	06 17 81 57 47	
94120	Fontenay sous Bois	M. Danan	06 24 14 43 11	Zill
94320	Thiais	L. Bensoussan	06 19 41 90 04	
94360	Bry sur Marne	I. Asseraf	06 20 69 24 72	BETH
95230	Soisy sous Montmorency	D. Abrahami	06 50 05 77 74	
95310	S. Ouen l'Aumône	M. Dawidowicz	06 10 25 15 28	



